



## MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 01.04.2019 au 30.06.2019

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
  - Henchoz Michel, La Combettaz : Démolition du bâtiment ECA No 539 (parcelle RF No 548).
  
- d'autoriser :
  - Henchoz Creteigny Isabelle et Creteigny Nicolas, La Combe : Réfection de la toiture, isolation et pose de 65.2 m2 de panneaux solaires et construction d'un mur et d'une barrière en bordure de route (parcelle RF No 753).
  - Gazeau Patrick et Schopfer Barbara, La Tour : réfection des escaliers menant au restaurant (parcelle RF No 79).
  - Henchoz Michel, Le Clos Chablet : Modification du terrain naturel (parcelle RF No 701).
  - Margot François et Sophie et François, La Frasse : Abattage de 2 épicéas sur la parcelle RF No 187.
  - Henchoz Joakim, Les Perreys : Remplacement d'une porte (parcelle RF N° 728)
  
- d'accepter la pose d'une station de timbrage pour les randonneurs de la Via Alpina sur un des piliers de la gare de Rossinière pour le compte de Suisse Tourisme.

La Municipalité